

2.2.2 PATRIMOINE NATUREL

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de la recherche :

Type de protection	Site	Distance	Projet concerné
ZNIEFF de type 1	Dunes de Trez Goarem	1,85 km	Non
ZNIEFF de type 2	Estuaire du Goyen et bois de Suguenso	565 m	Non
Natura 2000 (directive habitats)	Cap Sizun (FR5300020)	1,85 km	Non
Site inscrit	L'Anse de Sainte Evette	2 km	Non



Figure 17 : Mesures de protection du patrimoine naturel à proximité du projet (Source : Géoportail)

Le site Natura 2000 est désigné au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore » pour la préservation :

- Des landes et des végétations de falaises : landes sèches atlantiques, pelouses et falaises littorales, Oseille des rochers, ...
- Des grottes et des espèces cavernicoles : grottes marines et terrestres, Grand Rhinolophe, Trichomanès remarquable, ...
- Des milieux dunaires et littoraux : dunes embryonnaires et mobiles, dunes fixées, dépressions humides intradunaires, cordons de galets ...
- Des milieux et espèces marines : grottes marines, récifs à laminaires, Phoque gris, Grand dauphin...

Compte tenu de la distance et de la vocation résidentielle du projet, celui-ci n'aura pas d'incidence sur le site Natura 2000.

ZNIEFF 1